BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Mardi soir, 22 mai.

[illegible]

SUCRE—Ventes. 100 boucauts, à des prix fermes. [illegible]

MELASSE—Rien d'important.

FARINE—Marché languissant. Les opérations n'excèdent [illegible] barils, à $9 [illegible]

MAIS—Il s'est traité 200 sacs, la plus grande partie [illegible]

AVOINE—Ventes 300 sacs, à 60 à 62 cts

FOIN—Ventes [illegible]

PROVISIONS—Le porc est languissant. [illegible]

TOILE D'EMBALLAGE—Transaction de 200 balles [illegible]

WHISKEY—Languissant et se détaillant à 34 cts le [illegible]

CAFE—Ventes: 180 sacs, à 9⅛ @ 10 cts la livre.

CHANGE—Rare, mais faible demande. Nous cotons: Sterling 9⅜ @ 10⅛; France, 5 fr 10 [illegible] New-York à 60 jours, 1 @ 1½ [illegible] Checks, ⅛ à ¼ pour cent de [illegible]

FRET—Rien de nouveau.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.

[illegible]

Arrivés Hier.

[illegible]

Montant le Fleuve :

[illegible]

Mouvement des Steamers Transatlantiques.

Départs d'Europe.

[illegible]

Départs des Etats-Unis.

[illegible]

[illegible]

JEAN BOULIGNY,

109, rue de Chartres, au premier

[illegible]

NUMA LACOSTE,

147 rue Royale

[illegible]

Avis aux voyageurs.

[illegible]

MORENO FRERES,

31, Vieille Levée.

P. DUREL & Co,

Libraires, Imprimeurs et Relieurs,

No 27, RUE DE CHARTRES.

ONT [illegible] un nouvel assortiment de FOURNITURES DE BUREAU, qu'ils vendent aux [illegible]

[illegible]

PRESSES !

Plumes d'or! Plumes d'acier!

[illegible]

P. DUREL & Co,

[illegible]

JOSEPH LANATA,

11 rue Jefferson et 12 rue Toulouse

[illegible]

B TALAMON,

181, rue Royale

[illegible]

B TALAMON,

181 rue Royale

[illegible]

B TALAMON 181 rue Royale

COGNAC—5⅛, 10⅛, 10⅛ cognac 4me preuve, en V. S. [illegible], Rochelle, en 4⅛ 10⅛ 10⅛ cognac J Augustin, 1re preuve, en débarquement du navire Mary Anneh, venant de Bordeaux, et à vendre par R. CAHUZAC & Co, 30, Vieille Levée

R IZ—100 boucauts de riz, [illegible] à vendre par R. MEUGENS, No 31, rue de la Commune

---

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE Dr L. DUPERRON, Dentiste.

A transporté son cabinet au No 60, RUE ROYALE, entre Bienville e Douane.

Son cabinet sera ouvert de

Huit heures du matin à quatre heures du soir.

Dr G. S. ROUSSEL,

Chirurgien-dentiste, a transporté son domicile au No 150 rue Royale.

Dr CHARLES F. KELLS, dentiste, No 151, rue du Canal, entre celles Carondelet et Baronne —Pose les DENTS ARTIFICIELLES sur le nouveau système.

Le Dr KELLS est autorisé à référer le public aux personnes qui portent un ratelier complet ou quelques dents, lesquels ne sauraient être surpassés sous le rapport de la beauté, de l'utilité et de la facilité avec laquelle on s'en sert. Il s'engage à satisfaire entièrement tout le monde.

Le docteur Kells sera absent pas de la ville pendant l'été. 24 juin

C. CAVAROC & Co.,

Importateurs de vins, eaux-de-vie, huile d'olive, &c., et marchands commissionnaires,

Rue Royale, No 144

Seuls agents pour la vente des vins de F. Seignouret, Chateau Dillon, et des cognacs de J. A. Guérin et Achille Petit. 11 janv—1an

EAUX DE VIE.

SOSTHENE THOMAS, Importateurs,

9, Rue Gravier.

SEUL AGENT, dans le Sud, pour la vente des marques suivantes d'Eaux-de-Vie et pâles et foncées: Cognac Pianat & Co, L. Durand, Eaux-de-Vie de Bordeaux;

T. Meneau & fils, Rochelle, arôme très fin. Toujours en main dans les entrepôts de la Douane.

PORCELAINE, FAIENCE, VERRERIE, &c. USTENSILES DE MENAGE, No 22—C. CARRERE—No 22.

Encoignure Condé et Madison

(LIVRAISON A DOMICILE.)

Services à diner porcelaine blanche.
do do do opaque,
Services à thé blanc,
Veilleuses et vases décorés
Verrerie taillée
Coutellerie anglaise
Couverts argentés et plaqué
Lampes solaires,—Candélabres,
Articles en étain,—Batterie de cuisine;
Gaz liquide,—Camphine.
Huile de graisse,—Mèches et lampes. 28nov

En face le Marché à la viande.

Gilets.

Piqué couleurs et fantaisie		à $ 4 25
" croisés,		1 50
" extra nouveautés,	de	— à $ 4
blanc uni et à dessins		1 50 à 4
Alpaca noir et chinés,		1 50 à 3
croisés fins,		2 à 3 50

Haute nouveauté de Paris.

Pantalons.

Coutil français à carreaux et rayés,	de	1 50 à 3
fantaisie nouveautés		2 75 à 4
tout nouveaux qualité,		3 50 à 5
Coutil blanc tout fil,		
Mérinos français,		3 50 à 5 50
pur laine extra,		— à 6 —

Paletots.

Alpaca noir, ordinaire,		2 50
" medium,	de	3 — à 4 —
" soie, bas doublés soie,		5 — à 7 —
Drap chiffon,		7 — à 9 —
" Cuivre,		7 — à 9 —
Mérinos français,		7 — à 11

Lévites.

Alpaca noir, ordinaire,	de	3 — à 5 —
" medium,		5 — à 7 —
" soie, bas, doublure satin,		7 — à 8 —
Drap chiffon,		7 — à 12
" Crimée,		9 — à 11
Mérinos français,		8 — à 11
" double satin,		11 — à 14

Chemises.

Chemises françaises madapolam devants toile et toute toile de $3 à $9 la douzaine

Cols et cravates soie et satin, nouveautés.

Chapeaux.

Un grand assortiment de chapeaux de feutre gris et nuances, modes foncés; planteurs, matelots, sénateurs, John Bull, Thibet, &c.

Chapeaux paille d'Italie, simples et doubles.

Les soussignés informent leur clientèle et le public en général qu'ils vendent leurs marchandises à des prix tellement réduits qu'ils défient toute concurrence.

Les vêtements commandés sur mesure sont exécutés par d'habiles coupeurs sans charge extra

GODCHAUX FRERES,

10 mars 104 et 106 Vieille Levée

RAHAT-EE-LOKOOM

SALLEPLEE-SULTANEE

IMPERIAL.

-FIG PASTE-

UN délicieux article pour les personnes bien portantes, et aussi pour les malades et faibles—excellent pour la toux, les rhumes, et particulièrement dans les affections de poitrine.

Cette pâte, importée de Constantinople, dans des boites en cartonnage de fantaisies riches convient pour les cadeaux de Noel et pour le jour de l'An.

A vendre par O. VALETON & Co.

[illegible] encoignure Royale et Quartier

ARRIVE ces derniers jours par les navires Ashland et Hudson du Havre:

[illegible]

MARBURG & FORSTER,

20av 44, rue Bienville encoig. Chartres

EN MAGASIN et à vendre par le soussigné:
10 barriques vin vieux pour familles;
30 do do ordinaire;
20 barriques vin blanc,
[illegible]
100 caisses vin rouge St Julien Médoc
10 do Léoville vieux;
100 caisses fruits assortis,
[illegible]
10 caisses absinthe Edouard Pernod;
10 do vermouth;
25 paniers anisette superfine;
1500 lames [illegible], livres assorties;
60 000 bouchons divers qualités,

1erjan PAUL LACROIX, 13, Toulouse.

PETERS, MILLARD & Co., MARCHANDS EN GROS ET EN DETAIL DE COMESTIBLES,

ont à vendre à leur ancien magasin,

AU COIN BIENVILLE ET VIEILLE LEVEE

UN grand assortiment de café Rio, de la Havane Java et Moka,

Thés impérial fin, poudre à canon, Young, Hyson et noir d'importation directe,

Sucre en pain, en boules et en poudre,

Bougies de baleine patentés, de Judds et New Bedford

Chandelles de l'Etoile, en caisses, demi caisses et quart de caisses,

Huile de baleine, de lard et de poisson,

Maquereaux, saumons, morues et harengs,

Savon de Castille, Winchester, Jackson et Livermore,

Conserves anglais, français et du nord de toute sorte,

Olives, câpres, anchois et sardines à l'huile,

Huile d'olive de Plagniol, en bouteilles et en 1/2 bout.

Jambons glacés au sucre de Duhelt,

Langues de bœuf et de buffalo,

Sel de table en boites et en sacs,

Moutarde du Kentucky, cannelle, Clous de girofle poivre, épices de toute sorte, muscades, gingembre poivre de Cayenne &c. &c. n 7

LA MAISON J. F. LELIEVRE, Libraire, 210. Rue Royale,

QUI vient de recevoir de France un magnifique assortiment de BIJOUTERIE RELIGIEUSE, telle que: Chapelets en Onyx & Burgos, nouveau genre, monture en or

Do	Cornaline blanche	do	do	do
Do	Corail et Grenat	do	do	do
Do	Corozo	do	do	do

CROIX en or à la Maintenon, Ivoire sculptée; Nacre sculptée à jours, Moderne; Cornaline nouveau genre

Médailles en or; Médaillons do; Chinado do.

Carnets de bal, Porte-monnaie.

Bagues à chapelets en or

Un choix de Bracelets, Foi, Espérance et Charité, dernier genre.

Crucifix en ivoire de toutes les grandeurs.

Le superbe assortiment de LIVRES DE PRIERES enrichis de magnifiques Reliures se recommande au bon gout des acheteurs.

Nous recommandons également notre immense collection de BEAUX OUVRAGES ILLUSTRES par les artistes les plus en renom, et comprenant l'élite des Bibliothèques de famille, parmi lesquels chaque personne trouvera son auteur favori. La prose et la poésie ont été mis à contribution pour former le plus complet des sujets dont traite l'écrivain.

La BIBLIOTHEQUE DE LA JEUNESSE ne laisse rien à désirer sous tous les rapports, les jeunes amateurs de gravures y trouveront un beau choix à la portée de leur âge et de leur gout. Le tout à des prix qui étonneront par leur modicité. 20déc—3lw

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Silas Holmes, de New York:

[illegible]

La DUCOURNAU,

[illegible] 25, rue de Chartres

AVIS

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il répare, comme par le passé, les montres et les bijoux et monte les diamants. Il espère que le patronage dont il a été honoré jusqu'ici ne lui fera pas défaut.

J. FEYTEU,

1e [illegible] 22, rue de Chartres

Marchandises attendues par le Black Warrior.

$2 mille cabinements ont été pour et lans, comprenant tous les derniers genres, à vendre par LAGAY & LECANU, [illegible] rue Chartres

SAVON—En débarquement du navire [illegible] de Boston—200 demi caisses de savon [illegible] Winchester, et à vendre par

QUEYROUZE & LANGSDORFF,

13 & 15, rue St Louis

EN débarquement [illegible] vendre par le soussigné—25 caisses [illegible] secs; 100 do de 50 1/2 boites conquées; 50 do de 100 1/4 boites chaque sardines, 20 [illegible] 50 1/2 boites chaque petits pois, 10 do de 50 1/2 boites chaque cèpes à l'huile, 10 do de 50 1/2 [illegible] champignons.

JOSEPH LANATA,

11 rue Jefferson et 12 rue Toulouse

VERMICELLI—400 caisses vermicelli et pâtes d'Italie assorties, à vendre par

JOSEPH LANATA

11 rue Jefferson et 12 rue Toulouse

EN magasin et à vendre par le soussigné—50 quarts pipe cognac, 50 huitièmes pipe cognac; 10 huitièmes pipe cognac vieux St Brice; 75 barils vin porto; 75 barils vin Madère; 25 barils vin Malaga doux; 25 barils vin Malaga sec.

JOSEPH LANATA,

11 rue Jefferson et 12 rue Toulouse

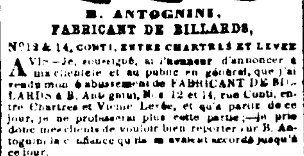

B. ANTOGNINI,

FABRICANT DE BILLARDS,

No 12 & 14, CONTI, ENTRE CHARTRES ET LEVEE

AVIS—Je, soussigné, ai l'honneur d'annoncer à ma clientèle et au public en général, que j'ai vendu mon établissement de FABRICANT DE BILLARDS à B. Antognini, Nos 12 et 14, rue Conti, entre Chartres et Vieille Levée, et qu'à partir de ce jour, je ne professerai plus cette partie;—je prie donc mes clients de vouloir bien reporter sur B. Antognini la confiance qu'ils m'avaient accordé jusqu'à ce jour.

Je profite de cette occasion pour prier les personnes auxquelles je dois, de présenter leurs réclamations, et celles qui me doivent à venir régler sans retard, rue Conti, Nos 12 et 14.

Nouvelle Orléans, le 21 mai 1855.

A. RICHARD.

J'ai l'honneur d'informer les clients et les amis de M. A. RICHARD que je viens d'acheter son établissement de FABRICANT DE BILLARDS, qui était situé rue Conti, No 46, entre Chartres et Passage de la Bourse, et que je l'ai réuni au mien toujours situé rue Conti, Nos 12 et 14, entre Chartres et Vieille Levée; en conséquence, je prie donc les personnes qui auraient besoin d'articles de billards à vouloir bien s'adresser à moi pour les satisfaire, tant par la promptitude à les servir que par la qualité et le prix des marchandises.

B. ANTOGNINI,

22 mai 12 et 14 rue Conti

Chemises pour dames! Chemises pour dames

LION & FINSARD, 66 & 68 rue Royale encoignure Bienville, viennent de recevoir par le navire Desdemona du Havre,

12 douzaines chemises en toile pour dames. Ces chemises sont garnies de broderies anglaises dessins nouveaux. 2 mai

Parfumerie Française.

LION & FINSARD 66 et 68, rue Royale, encoignure Bienville, viennent de recevoir par les derniers arrivages du Havre, un assortiment de parfumerie française des meilleures maisons de Paris. 19mai

---

Graines fraiches de Jardinage PLANTES ET ARBUSTES, ARBRES FRUITIERS—GRAINES POTAGÈRES ET FLEURS.

Reçu par les navires Calhoun et Marmion du Havre et par le steamer Arctic, de Pittsburg:—Choux, navets, betteraves, courges et [illegible], radis, cresson, persil, cerfeuil, poireaux, bette carde, betterave champêtre, laitue, chicorée, scarolle, melon, concombre, caille large [illegible], rhubarbe, choux rave, choux navet, [illegible] radis noir, salsifis, melon, concombre, courges.—60 variétés de graines de fleurs et des plantes.

[illegible]

ARBRES FRUITIERS.

Poiriers pommiers, pêchers, figuiers, A vendre à des prix modérés par J. MENARD

No 161, rue de la Vieille Levée entre Hopital et Quartier

6 fév

Graines de la dernière récolte.

T. BACHELIER, marchand de graines, horticulteur et botaniste, No 25, rue des Ursulines, Nlle Orléans, a l'honneur d'annoncer à sa clientèle que nonobstant la rareté cette année, des graines de l'Europe ou du Nord, il vient de recevoir grâce aux mesures coûteuses qu'il a prises pour faire face aux demandes de plus en plus nombreuses qui lui sont faites, un stock aussi fort que le permettent les circonstances. Il prie donc sa clientèle de lui envoyer ses ordres le plus tôt possible, car les premiers qu'il recevra sont ceux qu'il remplira d'abord et dans le plus bref délai, afin de prévenir tout accident.

Quelques graines telles que: carottes, laitues, choux &c. ne tarderont probablement pas à être épuisées et on ne doit attendre, cette année, d'aucun endroit, de bonnes qualités, de ces graines.

Il a également en magasin et à vendre à des prix avantageux, une grande collection de camélias couverts de boutons, de dahlias assortis et d'autres plantes rares qu'il vient de recevoir. 9fév

Garantie avec sécurité

Manufacture de Plaqué,

D'OR ET D'ARGENT.

Cuillères et fourchettes,—toute espèce de services de tables, ornements d'églises, appartements, steamboats, &c,

153, RUE DE CHARTRES,

Près de l'encoignure Toulouse

C. ROUYER,

Galvaniseur, doreur au feu, argenteur et brouzeur sur tous métaux.

Fait toute espèce de réparations, remet à neuf tous les vieux objets, et garantit son travail pour plusieurs années.

UNE expérience de dix années et les nombreuses références qu'il a faites pour perfectionner et ampl[ifier] son travail, lui ont mérité les éloges du public de la Nouvelle-Orléans, où il réside depuis six ans. Il s'est fait une nombreuse clientèle parmi les principaux hôtels et restaurants de la ville, et c'est [illegible] grande réputation pour la perfection et la [illegible] de ses prix.

Réparation de montres et bijoux

Achat d'or et d'argent

7fév—1an5p

P. MAILLARD, RUE ROYALE 67, REÇOIT en ce moment par les derniers arrivages de France et d'Angleterre, un très beau choix de marchandises qu'il vendra au plus bas prix du marché,

Glaces de toutes dimensions avec encadrement, d'un goût tout nouveau, bureaux autruches, consoles et psychés, chaises et fauteuils, tables, étagères et petits meubles de fantaisie pour tous [illegible] pianos et cahier de musique.

Un grand choix de papier roché de Birmingham, plaqué blanchi et argenterie, coutellerie, grand choix de service de table en porcelaine blanche et décorée, service à dessert thé et café, cristaux et linge de table,

Vases, jardinières, flambeaux, statuettes, pendules porcelaine très richement décorées, services de [illegible]

[illegible]

ATTENTION.

[illegible]

HOPITAL DE LA RUE DU CIRQUE.

Rue du Cirque No 98.

Entre les rues Perdido et Poydras

L'hopital de la rue du Cirque est sous la direction [illegible]

DOCTEURS: A. Mercier, rue du Canal No 150

Stanford Chaillé à l'Hôpital

[illegible]

CONDITIONS.

[illegible]

IMPORTATION directe des cigares de la Havane—Le soussigné vient de recevoir par le brick W[illegible] et en magasin, un grand assortiment de cigares de la Havane comprenant principalement les excellentes et nouvelles marques Regalias de Londres, Trabucos, Panatelas, [illegible], Cazadores, des marques célèbres Rivas, Victoria, Washington, Reina, [illegible]

Un grand assortiment de toutes les autres classes de meilleures marques, garanties véritables, est constamment en magasin et à vendre par

J. M. CABALLERO, No 20 Vieille Levée, Entre Douane et Bienville

[illegible] 4mai

EN débarquement du navire Otomoco, de Bordeaux—10 barriques vin rouge St. Emilion, à vendre par ANT GIRAUD,

2mai 44, Vieille Levée

ATTENDU incessamment par le navire Adams, de Bordeaux:

30 barriques vin rouge bon ordinaire,
20 caisses vin blanc Haut Sauterne,
[illegible] caisses vin rouge,
100 caisses cerises à l'eau de vie Chauvet frs;
200 paniers anisette superfine, Chauvet frs;
[illegible] caisses fruits assortis à l'eau de vie,
[illegible] caisses curaçao et marasquino, et à vendre par ANT. GIRAUD,

2 mai 44, Vieille Levée

ATTENDU par voie de New York—250 caisses olives vendales; 50 caisses Vermouth de Noilly [illegible] à vendre par ANT. GIRAUD,

20mai 44, Vieille Levée

EN magasin—250 caisses vermouth, de Noilly fils, 40 caisses absinthe suisse E Pernod, 20 caisses kirsch do do; [illegible] paniers huile Plagniol grand ls, demi bouteilles, 100 caisses huile Raymond, No [illegible] 100 caisses vin Muscat Frontignan, à vendre par ANT. GIRAUD,

21mai 44, Vieille Levée

EN magasin et à vendre par les soussignés—200 barriques bon vin rouge ord naire; 50 barriques vin rouges fins; 250 caisses vin rouge St. Julien Médoc; 50 do frontenac ' jus à 15; 50 caisses vermouth; 100 do eau de vie d'oranger; 20 eaux de vie [illegible] 20 do eau de roses; 100 do [illegible]

PAUL JUGE FILS & Co,

21mai 27, rue St Louis

HUILE d'olive—150 paniers huile d'olive superfine A. Crose, en grandes et demi bouteilles, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co,

21mai 27, rue St Louis

DAMES-JEANNES—2,000 dames-jeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons, à vendre par

PAUL JUGE FILS & Co,

21mai 27, rue St Louis

BOUTEILLES & BOUCHONS—50 grosses bouteilles à bière, vin, &c.

20 balles bouchons pour eaux minérales, vins et bière, à vendre par PAUL JUGE FILS & CO,

21mai 27 rue St Louis

MAILLOT & SON,

No 134, rue des Magasins,

Importateurs de Vins, Eau de vie, &c. et fabricants de liqueurs du pays.

14 fev—1an

SARDINES à l'huile—500 demi et quarts de caisses, de Nantes, en débarquement du navire Otomoco, de Bordeaux, et à vendre par

R CAHUZAC & Co,

18mai No 30, Vieille Levée

EN débarquement du navire Otomoco, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné—25 caisses Prunes de 24 paubans chaque; 20 caisses champignons marque Rodel; 6 caisses thon mariné marque Rodel, 6 caisses truffes marque Rodel; 8 caisses Cèpes à l'huile marque Rodel.

JOSEPH LANATA

18 mai rue Jefferson & 12 rue Toulouse

SAVON—300 caisses de la marque de Geo Smith, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co,

18mai—3 15, rue Tchoupitoulas

CHANDELLES—300 caisses chandelles Adamantine, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co,

18mai—3 15 rue Tchoupitoulas

VINAIGRE—100 barils de Holmes et Cotwell, pour famille, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co,

18mai—3 15, rue Tchoupitoulas

AMIDON—250 caisses de la célèbre marque de Gregory, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co,

18mai—3 15 rue Tchoupitoulas

JAMBONS—250 boucauts de la célèbre marque de Queen City et d'autres, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co,

18mai—3 15, Tchoupitoulas

PROVISIONS—500 barils mess et M. O. porc;
250 barils de prime porc;
150 do machoires do
200 do reins do
50 boucauts épaules, plats cotés et jambons fumés;
50 tierçons jambons au sucre;
100 barils et barilets de graisse 1re qualité;
250 do pommes de terre du nord;

A vendre à bas prix par WHITE & DUPEIRE, 36 & 37 Vieille Levée.

EN MAGASIN—A vendre par le soussigné—
65 barils amandes coques tendres 1re qualité,
500 livres saucisson de Lyon 1re qualité,
30 meules fromage de Gruyère,
10 douzaines tête de maure;
30 fromages du Limburger;
500 demi boites cèpes à l'huile;
300 demi boites champignons;
60 paniers huile Plagniol 1re qualité,
600 demi boites petits pois,
300 1/2 et 1/4 boites pâtes truffés;
250 1/2 et 1/4 boites sardines à l'huile;
100 caisses fruits à l'eau de vie;
200 caisses vin vieux de 1848—49—50;
100 do do ordinaire de table;
50 caisses eau de fleurs d'oranger,
40 paniers Champagne;
30 barriques (vin vieux) de Bordeaux;
40 barils vin blanc vieux (3 ans en magasin);
50 barriques vin ordinaire de Bordeaux;
18 1/2 pipes vin de Catalogne;
400 boites poulets au bouillon (pour malades);
200 boites patés à la gelée; 300 boites bouilli;
150 [illegible] glace, 250 boites hachis de bœuf;

Un assortiment complet de groceries pour familles. JEAN FISSE. 21av

VINS ET LIQUEURS DE CHOIX.

EAU-DE-VIE.—Sagarac des années 1795, 1798 1812 et 1802; Godard de 1828; Otard, Dupuy et autres marchandises de différentes prix et qualités.

Vins—Madère Old réserve, Paine pale, South Side et Indes Orientales, Sherry de Duff Gordon, et Harmony et Neveu, vieux Porto, Vin du Rhin, dito mousseux, Crême de Bouzi, Fleur de Sillery, Heidsick et plusieurs autres marques de champagne. Vin blanc et rouge de toute qualité en barriques et en caisses.

Genièvre de Hollande, rum de la Jamaique et de Sainte-Croix, whiskey d'Ecosse et d'Irlande, whiskey vieux Roanoke et Old Rye, fruits à l'eau-de-vie et au jus, liqueurs de toutes sortes, bitter de Boker, Berlin et Gouley, 200 caisses de bière et porter, en quarts et pintes, en un mot tout ce qui concerne ce genre d'affaires. Toutes ces marchandises sont offertes à des conditions les plus libérales pour du comptant ou en papier sur la ville

200 pipes de Porter et Ale, en bouteilles et demi bouteilles SEWELL T. TAYLOR,

déc 15 rue Royale

Magasin de Meubles.

GROSJEAN & BENETEAU,

Rue Bienville, No 52, Enc. Passage de la Bourse

ONT constamment en magasin un assortiment complet de meubles de toutes les qualités, des meilleures manufactures du Nord et l'Ouest, tels que:

Lits, bureaux, toilettes, armoires, dos à glace, acajou et bois de rose, chaises, tables de toutes dimensions, sofas, divans, mobiliers de salons en bois de rose; do de chambre en bois de rose et en chêne; do en bois peint (chamière); matelas élastiques et autres; nattes et tapis, &c., &c.

Ils se chargent aussi de la réparation des meubles et prennent des meubles en échange et en magasinage. 21janv—1an 3pw

Marchandises nouvelles.

RECU par le Black Warrior—Un grand assortiment de poupées en gomme élastique, dites Crying Babies, et un assortiment complet de jouets en gomme, de toute description, à vendre à bon marché pour clore une consignation, par

URIAH A. POLLARD & Co.

déc No 76, Canal, près Chartres

PAQUEBOT des Malles des Etats-Unis—Navire à vapeur Port Hudson, [illegible] bateau à vapeur, pour Bayou Sara, [illegible] capitaine Emile Grossoyeux, [illegible] Bayou Sara, tous les MERCREDIS, à 9 heures du matin, pour Port Hudson, tous les LUNDIS à 6 heures de l'après-midi. Le LATONA partira de Bayou Sara le SAMEDI, après les chars, de Port Hudson, le MARDI, à 2 heures de l'après-midi.

Un commis sera toujours sur la Levée, au pied de la rue Bienville pour recevoir le fret. Il y a une commission pour wharf. 18mai—1an

POUR BORDEAUX.

AVIS AUX PASSAGERS D'ENTREPONT.

Le navire Radiis partira du 20 au 25 courant.

Pour passage, ayant de beaux emménagements pour passagers d'entrepont, s'adresser au capitaine, à bord, Post No 63, Premier District ou à

V. & E. MAIGNAN,

19mai 83, rue St Louis

Pour le Havre.—Le navire paquebot de première classe et au voilier JOHANNES RO, capitaine Ulrich, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira incessamment. Pour fret de 400 balles de coton, s'adresser à

H V BAXTER,

Encoig Commune et Carondelet

Pour passage, ayant de magnifiques emménagements, s'adresser au capitaine à bord, poteau No 51, 4e District. 16 mai

Pour Marseille.—Le navire américain, 1ère classe et fin voilier, AMERICA, capitaine Berry, ayant presque tout son chargement engagé et affrété à bord, partira le plus tôt possible. Pour fret de 400 balles de coton, s'adresser à

H. V. BAXTER, encoig. Commune et Carondelet.

Pour passage, ayant de beaux emménagements pour la chambre et l'entrepont, s'adresser au capitaine Berry au poteau 29 du 1er District. 14 mai

Pour Bordeaux.—Le navire [illegible] fin voilier, 1re classe, OROONDATES, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, mettra à la voile mercredi 9 du courant. Pour fret de 100 balles de coton, s'adresser à

H. V. BAXTER,

Encoignure Commune et Carondelet.

Pour les passages de chambre et de l'entrepont, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord. 8mai

Pour le Havre.—Le navire 1re classe MOUNTAINEER, capt Wilson, ayant presque complété son chargement, partira pour le port ci-dessus le plus tôt possible. Pour la balance du fret de 500 balles de coton, s'adresser à

H. V. BAXTER.

enc. Commune et Carondelet.

Pour passage ayant de superbes emménagements s'adresser au capitaine à bord au poteau 27 du premier district. 7 mai

Pour la Suède.—CHRISTIANA & GOTTENBURG. Le navire américain, 1ère classe, ORKINGTON, capitaine [illegible], ayant presque complété son chargement, partira pour les ports ci-dessus le plus tôt possible. Pour fret s'adresser à

H. V. BAXTER,

enc. Commune & Carondelet.

Pour passage, ayant de beaux emménagements s'adresser au capitaine à bord au poteau 45 du 1er district. 7mai

Pour Cadiz.—Le navire américain de première classe et fin voilier, T. W. BAILEY, capt [illegible] ayant tout son chargement engagé, partira incessamment. Pour passage, ayant de magnifiques emménagements s'adresser au capitaine Hoopman, poteau No 3e, 1er District ou à

H. V. BAXTER,

2mai enc. Commune et Carondelet

POUR ANVERS.—Le navire FANNY FOSDICK [illegible] est maintenant en chargement et [illegible] pour le port ci-dessus le plus tôt possible. Pour la balance du fret s'adresser à

H V. BAXTER,

No 21 rue Carondelet.

Pour passage seulement s'adresser au capitaine à bord au poteau 27 du 1er district. 1mai

Pour la Havane.—Le brick paquebot régulier de 1ère classe et bien connu, W. CLARK, capitaine J. M. Simpson, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira incessamment. Pour balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord en face du motel 6 aux légumes ou à

R. CAHUZA & Co.

1mai No 30 Vieille Levée

Pour Marseille.—Le navire américain de 1re classe fin voilier MARMION, capitaine Manley, chargé en ce moment pour Marseille, et partira incessamment. Pour balance du fret de 100 balles de coton, s'adresser à H V BAXTER,

No 21, rue Carondelet.

Pour passage de magnifiques emménagements, s'adresser au capitaine à bord, poteau No 44, 1er District. 1mai

Réduction de prix.

Passagers de chambres pour New-York... $20.

DEUX FOIS PAR SEMAINE.

Ligne de la Malle des Etats-Unis

Les nouveaux et magnifiques steamers

KNOXVILLE,	1500 tonneaux, capitaine C. D Ludlow,			
AUGUSTA,	1500	do	do	Thos. Lyon,
FLORIDA,	1500	do	do	M. S Woodhull
ALABAMA,	1500	do	do	G R Schenck

Partiront de Savannah tous les mercredis et samedis comme suit:

Knoxville	Samedi	Avril	7 1855
Florida	Mercredi	do	11 do
Augusta	Samedi	do	14 do
Alabama	Mercredi	do	18 do
Knoxville	Samedi	do	21 do
Florida	Mercredi	do	25 do
Augusta	Samedi	do	28 do
Alabama	Mercredi	Mai	2 do
Knoxville	Samedi	do	5 do
Florida	Mercredi	do	9 do
Augusta	Samedi	do	12 do
Alabama	Mercredi	do	16 do
Knoxville	Samedi	do	19 do
Florida	Mercredi	do	23 do
Augusta	Samedi	do	26 do
Alabama	Mercredi	do	30 do
Knoxville	Samedi	Juin	2 do
Florida	Mercredi	do	6 do
Augusta	Samedi	do	9 do
Alabama	Mercredi	do	13 do
Knoxville	Samedi	do	16 do
Florida	Mercredi	do	20 do
Augusta	Samedi	do	23 do
Alabama	Mercredi	do	27 do
Knoxville	Samedi	do	30 do

Ce sont les quatre plus forts steamers de la côte et il y en a pas qui les surpassent sous le rapport de la vitesse, de la sécurité et du confort. Ils font le voyage en cinquante à soixante heures et sont commandés par des officiers expérimentés. [illegible] Les chambres sont vastes et offrent tous les avantages possibles pour un voyage à New York.

Chambre... $20

Entrepont... $8

Agents: PADELFORD FAY & Co, à Savannah, SAMUEL MITCHILL, 13 Broadway New York

Seines, Eperviers,

Trémailles et Filets de toutes Sortes

ON trouve toujours à vendre en gros et en détail au magasin du soussigné,

rue de Chartres, 76,

entre les rues Bienville et Conti,

Un très grand assortiment de Seines de toutes dimensions, en ficelle et en fil de chanvre et de coton. Ces seines sont de très bonne qualité et sont à mailles ordinaires, petites et très petites mailles, leur confection ne laisse rien à désirer. Messieurs les amateurs de pêche les plus difficiles.

Aussi—Un grand assortiment d'Eperviers en filet et très fort, petites mailles, trémailles, etc, entrées montés et non montés, de toutes les grandeurs.

On se charge également de la confection de toutes sortes de filets sur commande.

P. LEVERRIER, 76 Chartres

COGNAC—[illegible] H. MEUGENS,

10mai No 31 rue de la Commune

PATE [illegible]

H. MEUGENS,

10mai No 31 rue de la Commune

RIZ—100 tierçons prime qualité [illegible] à vendre par H MEUGENS,

20mai 31 rue de la Commune

HUILE D'OLIVES—50 paniers huile d'olive marque de Roseline, à vendre par P CUSACHS FRERE & Co, encoignure Royale et St Philippe

Avis aux Amateurs.

LES SOUSSIGNES [illegible] en général [illegible] de choix [illegible]:

Anchois en [illegible] à l'huile,	en boites et 1/2 boites;		
Maquereaux do	do	do	
Filets de Sole	do	do	do
Congres	do	do	do
Anguilles à l'huile et à la tartare	do	do	
Maquereaux à l'huile	do	do	do
Homard	do	do	do
Saumon	do	do	do

GIBIERS.

Perdrix entières truffées en boites et 1/2 boites;			
Bécasses	do	do	do
Pluviers	do	do	do
Cailles	do	do	do
Mauviettes	do	do	do
Ortolans	do	do	do
Grives	do	do	do
Bécassines do	do	do	do

Cuisses et ailes d'oie.
do do de canard;
do do de volailles,
Saucisses truffées en boites et 1/2 boites,
Saucissons truffés; Cervelas do
Civets de lièvre, à vendre par

FAURES & NORMAN,

9 év 31 et 35 rue Royale

LE soussigné désire acheter des actions de l'Ancienne Banque de l'Union

GEO GOTTSCHALK,

7déc No 95, rue de la Commune

PHARMACIE DE P. SENAT.

(Encoignure St Louis et Remparts).

Reçu par le D. S. Brown et le Tampany de Philadelphie, un lot frais et choisi de parfumeries &c. Crèmes fixes d'amande et rose, à vendre par livre et détail; savon de toilette; extraits pour le mouchoir; pommades, cosmétiques; rouge et blanc pour les dames; poudres en boîte; flacons et vrille mation pour chasseurs et voyageurs allumettes en circulant [illegible]

Un entrepôt des médicaments patentés, français et américain est établi à sa pharmacie par MM. Guillot et Wright pour la commodité des habitans du bas de la ville.

Les préparations chimiques et pharmaceutiques sont garanties pures, étant faites par lui ou des maisons connues.

M. P. Sénat offre à acheter aux habitans, dans la saison, toute quantité de fleurs d'oranger, pour la fabrication de l'eau et supérieure à celle importée.

Il prépare constamment le sirop d'huile de Palma Christi et les dragées vermifuges de Santonin d'un effet sûr et prompt. 16v

200 quarts pipe Sherry et Madère à bas prix, reçus tout dernièrement par la "Perle" et à vendre par H MEUGENS,

3mai Rue de la Commune No 31

EN magasin et à vendre par le soussigné:
1000 paniers anisette, diverses qualités
100 paniers guignolet, 25 caisses do
400 caisses curaçao, divers modèles,
100 do Marasquino, divers formats
100 do eau verte,
100 do Eau de vie de Dantzick,
25 do crême de thé,
25 do crême de noyau,
500 do liqueurs, diverses qualités,
100 do absinthe ordinaire,
50 do kirsch do
100 do Peppermint,
100 do Stoughton's bitters,
25 do Bocker'ado, 25 do Gouley'sdo
50 do Vermouth, 100 caisses cerises à l'eau de vie
20 barils Anisette fine blanche 20 do rose,
40 do Buthus, 40 do do superfine,
10 do Mallorca, 20 do meries diverses qualités
10 do brandy américain,
20 do Spincer's Bourbon whiskey,
20 do Bourbon whiskey supérieur.
4 barils Madère fin, 3 do Porto,
20 barriques vin pour famille,
2 boucauts rhum de la Jamaïque.
do do imitation,
3 pipes genièvre de Hollande,
5 quarts eau de vie, marques diverses.

4 nov F ROUMIEU, 20 rue St Louis

CHAMPIGNONS à l'HUILE—2 caisses de 100 demi boites chaque, en débarquement du navire Arundal, du Bordeaux, à vendre par

J B PREAU & Co,

16 mars 31 et 33, rue Gravier

CURCUMA—20 baril curcuma, à vendre par P CUSACHS FRERE & Co,

8 mai enc ignore Royale et St Philippe

F. FAZENDE, L. F. FAZENDE.

F. FAZENDE & FILS,

Marchands en gros et en détail de

PRODUITS DE L'OUEST,

Et agents pour la vente du

RHUM DE LA LOUISIANE, DE DERBIGNY.

29.......Rue de la Vieille Levée.......29

Entre les rues Bienville et Douane,

NOUVELLE-ORLEANS.

Les planteurs et marchands commissionnaires, les capitaines et les agents de navires, trouveront constamment à ce magasin

Un assortiment général de

PROVISIONS pour les familles, les plantations et les navires, tels que:

Porc, Bœuf, Farine, Bacon, Plats-côtés et Epaules, Porc en grenier, Jambons Whiskey, Pommes de terre, Fèves, Blé, Maquereaux, Pois de la Caroline, &c.

Les ordres seront remplis aux plus bas prix, pour du comptant ou de bons billets acceptés en ville 4 mai—1 an, v. et e.

VIN rouge—80 barriques, en débarquement du navire Otomoco, venant de Bordeaux et à vendre par R CAHUZAC & Co,

18mai 30 Vieille Levée

EAU DE VIE—2 demi pipes, W. S. Floret, 4me preuve; 10 do do do; 10 octaves do do do; 15 do do James Morie 1re preuve; 10 do do do do; 2 demi do Gibos fine champagne do; 4 quarts do do do; 5 octaves do do do, en débarquement du navire Otomoco, venant de Bordeaux, et à vendre par

R. CAHUZAC & Co,

18mai 30, Vieille Levée

MERISES à l'eau de vie—1000 caisses en débarquement du navire Otomoco, de Bordeaux, et à vendre par R. CAHUZAC & Co.

18mai No 30, Vieille Levée

VENTES A L'ENCAN

Succession de Wm C. Micou—Grande vente de propriétés foncières améliorées, de nuées, morceaux de terre pour plantation et jardinage dans la paroisse de Jefferson; avec les actions de la Banque des Citoyens, &c.

PAR J. A. BEARD & MAY.

J. A. BEARD, encanteur.

MERCREDI, 23 mai et jeudi, 24 mai 1855 à midi, chaque jour, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, dans la ville de la Nlle Orléans, en vertu et conformément à un ordre de l'honorable J. N. Lea, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle O leans—portant la date du 18 avril 1855 les propriétés et actions décrites appartenant à la susdite succession et pour régler d'autres intérêts, savoir:

1. UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE, situé dans le Premier District, dans l'îlet compris entre les rues Magasins, Girod, Foucher et Lafayette, ayant 23 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue des Magasins, 29 pieds 7 pouces de face à la rue Foucher, 173 pieds 7 pouces et 3 3/5 lignes de profondeur sur la ligne dans la direction de la rue Girod et environ 174 pieds 6 pouces et 4/5 lignes de profondeur sur la ligne dans la direction de la rue Lafayette.

2. DEUX TERRAINS, avec les batisses qui s'y trouvent, situés dans le même District dans l'îlet compris entre les rues Nlle Levée, Girod, Commerce et Lafayette et désignés par les Nos 31 et 32 sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, le 29 novembre 1830 et déposé à l'étude de Wm Christy, notaire. Le dit terrain No 31 a 24 pieds 3 pouces de face à la rue Nlle Levée, sur une profondeur de 80 pieds 4 pouces sur la ligne la plus près de la rue Girod, 79 pieds 5 pouces sur l'autre coté, et 24 pieds de largeur dans le fond. Le dit terrain No 32 a 23 pieds 9 pouces de face à la rue Commerce sur une profondeur de 80 pieds 4 pouces sur le coté le plus près de la rue Girod, 79 pieds 5 pouces sur l'autre coté et 24 pieds de largeur dans le fond—le tout au pied américain Les batisses sont: un entrepôt en briques à deux étages s'étendant de la rue Nlle-Levée à la rue Commerce.

3. UN TERRAIN, avec les batisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District ayant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue des Magasins, entre les rues Julie et St-Joseph, sur une profondeur de 170 pieds 6 pouces 2 lignes, borné du côté amont de la rue Julie par la propriété appartenant maintenant ou dernièrement à Mary Mamminson et Aimée Michon, et du coté aval [illegible] par la propriété qui appartenait autrefois à Samuel Herman et als.

4. UN TERRAIN, avec les batisses qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet compris entre la rue Magasins, Live Oak, Troisième et Quatrième, désigné par le No 7 sur un plan dressé par C. A. Hedin, ingénieur civil, le 29 mai 1854 et déposé à l'étude de O. de Armas, notaire, comme plan No 34. Le dit terrain a 31 pieds 3 pouces de face à la rue des Magasins, sur une profondeur de 110 pieds 6 pouces, entre lignes égales et parallèles. Les batisses sont: une maison en billes à deux étages, avec batisses en briques dans le fond, autrefois la résidence de M. John Tirer.

5. UN TERRAIN, avec les batisses et améliorations qui s'y trouvent, situé sur la batture, dans le Premier District, dans l'îlet compris entre les rues Nouvelle Levée Julie, Fulton et St Joseph, désigné par le No 2, sur un plan dressé et compris dans le plan de J. A. Beard, déposé à l'étude de H. B. Cenas, notaire. Ledit terrain a 23 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Nouvelle Levée, 24 pieds 2 pouces 3 lignes de face à la rue Fulton, sur une profondeur de 123 pieds 8 pouces 2 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain No 1 et 123 pieds 9 pouces 7 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain No —le tout au pied américain, étant la même propriété que leu[illegible] défunt a achetée de l'ancienne municipalité No 2 de cette ville, par un acte passé par devant H. B. Cenas notaire public, le 25 mars 1852 Les batisses comprennent deux magasins en briques à deux étages chacun, avec verandas faisant face à la rue Nouvelle Levée et à la rue Fulton.

6. UN AUTRE TERRAIN, situé dans le même îlet que le terrain décrit en dernier lieu, désigné par le No 21 sur le plan ci dessus mentionné de J. A. Beard, ayant 23 pieds 1 pouce 5 lignes de face à la dite rue Nouvelle Levée, 23 pieds 2 pouces 2 lignes de face à ladite rue Fulton, sur une profondeur de 123 pieds 3 pouces 1 ligne sur la ligne qui le sépare du terrain No 20 et 120 pieds 4 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No 22 le tout au pied américain.

7. UN TERRAIN, avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District, dans le triangle compris entre les rues Nouvelle Levée, Delord et Louisa, ayant 38 pieds 5 pouces de face à la rue Louisa, 10 pieds de face au fleuve, 3e pieds de face à la rue Delord et 38 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No 13. Les batisses sont un magasin en briques à trois étages.

8. UN TERRAIN, avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District, dans l'îlet compris entre les rues Julie Robin, Philippa et la Promenade Triton, formant [illegible] désigné par le No 66 sur un plan dressé par R. Delomel, voyer, en mars 1837, ayant, au pied américain, 22 pieds de face à la rue [illegible] sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 120 pieds à un corridor, dans le fond, de 15 pieds de largeur.

9. DEUX TERRAINS avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans ce même district, dans l'îlet compris entre la Promenade Triton et les rues Calliope, Dryades et Hercules, désignés par les Nos 2 et 3 sur un plan dressé par C. A. Hedin, le 1er Mai 1852 et déposé, comme plan No 100, à l'étude de Théodore O. Stark, notaire. Lesdits terrains se touchent et ont chacun 32 pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur entre lignes parallèles de 127 pieds 10 pouces 4 lignes.

10. UN TERRAIN, avec les batisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District, dans l'îlet No 12 du faubourg Lafayette compris entre les rues Laurel, Philip, Jersey et Prieur, désigné par le No 21 [illegible]

11. UN AUTRE TERRAIN, situé dans le même [illegible]

12. UN AUTRE TERRAIN, situé dans le même district et le même îlet, désigné par le No 246 [illegible]

13. DEUX TERRAINS, situés dans le même district [illegible]

14. DEUX TERRAINS, situés dans le même district [illegible]

15. NEUF TERRAINS, dans le Quatrième District [illegible]

16. DEUX TERRAINS, dans le même district, dans l'îlet No 72, compris entre les rues Laurel, Prieur, Soraparu et Jersey. Les Nos 249 et 250 ont chacun 30 pieds 7 pouces de face à la rue Laurel, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

17. UN TERRAIN, avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District, dans l'îlet compris entre les rues Remparts et Bourgogne, désigné par le No 12 sur un plan dressé par L. Trudeau et déposé à l'étude de H. Pétesclaux, notaire public, mesurant 61 pieds face à la rue Toulouse, sur 120 pieds 8 pouces de profondeur.

18. UN CERTAIN ILET, No 3, à Rickerville, ville de Jefferson, ayant 289 pieds 7 pouces 5 lignes de face à l'Avenue Peters, la même face à la rue Octavie, 276 pieds 11 pouces de face à la rue Levée et la même façade à la rue Front.

19. UN AUTRE ILET, No 14, à Rickerville, ville de Jefferson, ayant 300 pieds 1 pouce de face à l'Avenue Peters, 257 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue Octavie, 270 pieds 0 pouces de face à la rue Live Oak et 277 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue Laurel.

20.—UN AUTRE ILET No 21, dans la même ville, ayant 334 pieds 9 pouces 4 lignes de face à l'Avenue Peters, 270 pieds de face à la rue du Camp, 345 pieds 10 pouces de face à la rue Octavie et 270 pieds 4 pouces 3 lignes de face à la rue des Magasins.

21.—ONZE TERRAINS, dans l'îlet No 16, dans la même ville, de Nos 11 à 21 inclusivement, se touchant, ayant ensemble 165 pieds 1 pouce 1 ligne de face à l'Avenue Peters, 270 pieds 5 pouces de face à la rue des Magasins, 155 pieds 5 pouces 5 lignes de face à la rue Octavie et 270 pieds 6 pouces sur la ligne qui sépare ledit terrain du reste du dit îlet.

22.—SIX TERRAINS dans le même îlet que les précédents, de 5 à 10 inclusivement. Le terrain No 5 a 30 pieds 1 pouce de face à la rue Live Oak, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles. Les terrains Nos 6, 7, 8 et 9 ont chacun 30 pieds de face à l'Avenue Peters, sur une profondeur de 120 pieds 1 pouce, entre lignes parallèles. Le terrain No 10 a 30 pieds de face à l'Avenue Peters, sur une profondeur de 135 pieds 3 pouces, entre lignes parallèles. Le terrain No 6 forme l'encoignure de l'avenue Peters et de la rue Live Oak.

23.—UN AUTRE ILET, No 26, dans la même ville, compris entre l'avenue Peters et les rues Chesnut, Camp et Octavie, et ayant 324 pieds 4 pouces 7 lignes de face à l'Avenue Peters, la même façade à la rue Octavie, 270 pieds de face à la rue Chesnut et la même façade à la rue du Camp.

24. TROIS TERRAINS, dans l'îlet No 10, dans la même ville, compris entre l'avenue Peters et les rues Jersey, Laurel et Léontine, désignés par les Nos. 1, 2 et 3. Le terrain No 1 a 33 pieds 4 pouces 7 lignes de face à la rue Jersey, sur une profondeur de 115 pieds 5 pouces 5 lignes sur l'avenue Peters et 115 pieds sur la ligne latérale du terrain No 2. Les terrains Nos 2 et 3 ont chacun 33 pieds de face à la rue Jersey, sur une profondeur de 115 pieds entre lignes parallèles.

25.—DEUX MORCEAUX DE TERRE avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, dans la même paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à environ 3 milles de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés par les Nos 1 et 2 sur le plan, ayant chacun un arpent et 25 pieds de face au fleuve, sur une profondeur de 79 arpents entre lignes parallèles. Les batisses sont sur le No 2 et comprennent une jolie résidence de campagne, avec toutes les dépendances nécessaires. Il sera vendu, avec ces propriétés, 50 actions réduites à 48 actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane, l'acquéreur assumant le paiement de deux billets d'actions de $ 640 chacun, payables et renouvelables conformément à la charte de ladite Banque, et quatre billets de contribution de $ 25 chacun, deux payables le 1er mai 1856, et deux le 1er mai 1857.

26.—UN MORCEAU DE TERRE avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, dans la paroisse Jefferson, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à environ 3 milles au-dessus de la ville de la Nouvelle Orléans, faisant face au fleuve, désigné par le No 3 sur le plan. Ledit morceau de terre a, sur une ligne tirée au milieu de la voie publique, 156 pieds 1 1/2 pouces, sur une profondeur de 79 arpents (plus ou moins), les lignes latérales s'ouvrant d'environ 50 minutes, de manière à donner une largeur de 390 pieds 7 pouces dans le fond et est borné d'un côté par la propriété de B. Degruy, et de l'autre côté par le terrain No 4. Les batisses sont une maison en bois commode, avec toutes les dépendances nécessaires.

Il sera vendu avec cette propriété 27 actions réduites à 25 actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane, l'acquéreur assumant le paiement d'un billet d'actions de $ 691 29, payable et renouvelable conformément à la charte de ladite Banque, et deux billets de contribution de $ 27 chacun, payables le 1er mai 1856 et 1857 respectivement.

27. UN MORCEAU DE TERRE avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, dans la même paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à environ 3 milles au-dessus de la ville de la Nlle Orléans désigné par le No 4 sur le plan, ayant 156 pieds 1 1/2 pouces de face au fleuve, sur une profondeur de 79 arpents, plus ou moins, entre lignes s'ouvrant d'environ 57 minutes, de manière à donner une largeur de 392 pieds 4 pouces sur la ligne du fond. Les batisses sont: une maison basse en bois, commode. Il sera vendu avec cette propriété, 30 actions réduites à 28 actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane. L'acquéreur assumant le paiement d'un billet d'actions de $768, payable et renouvelable conformément à la charte de la dite Banque, et deux billets de contribution de $30 chacun, payables le 1er mai 1856 et 1857 respectivement.

28 UN MORCEAU DE TERRE avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans la même paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à environ 3 milles de la ville de la Nlle Orléans, désigné par le No 5 sur le plan, ayant environ 156 pieds de face au fleuve, sur une profondeur de 79 arpents et s'ouvrant dans le fond de manière à avoir 8 arpents de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations conviennent pour des fermes. Il sera vendu, avec cette propriété, 25 actions réduites à 23 actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane. L'acquéreur assumant le paiement d'un billet d'actions de $640, payable et renouvelable conformément à la charte de la dite Banque, et deux billets de contribution de $25 chacun payables le 1er mai 1856 et 1857 respectivement.

29. UN MORCEAU DE TERRE, avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, dans la même paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à environ 3 milles au-dessus de la ville de la Nlle Orléans, désigné par le No 6 sur le plan, ayant environ 1 arpent 28 pieds 1 1/2 pouces de face à la voie publique, sur une profondeur de 79 1/2 arpents, entre des lignes latérales, de manière à doter sur une largeur de 393 pieds 5 pouces sur la ligne du fond. Les batisses sont: deux maisons de campagne, basses, en bois, confortables, avec toutes les dépendances nécessaires, etc. pour une ferme. Il sera vendu, avec cette propriété 30 actions réduites à 28 actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane. L'acquéreur assumant le paiement d'un billet d'actions de $ 766, payable et renouvelable conformément à la charte de la Banque et deux billets de contribution de $ 30 chacun, payables le 1er mai 1856 et 1857 respectivement.

30. UN MORCEAU DE TERRE, situé dans la paroisse de Jefferson, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à environ 3 milles au dessus de la ville de la Nlle Orléans, désigné par le No 7, sur le plan, ayant 1 arpent de face au fleuve (moins 60 pieds sur la ligne inférieure de ladite terre, réservés à L. Millaudon, pour un chemin), sur une profondeur de 40 arpents, borné par la terre de feu W. C. Micou, au-dessous, par la propriété de P. J. Fazende, et dans le fond, par la propriété de P. Millaudon.

31. UN MORCEAU DE TERRE, avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, dans la paroisse Jefferson, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à environ 3 milles au-dessus de la ville de Gretna, désigné par le No 8 sur le plan, ayant 1 arpent de face au fleuve, sur une profondeur de 36 arpents et 2 pieds à partir de la voie publique, borné sur la ligne inférieure par un morceau de terre appartenant à feu W. C. Micou et sur la ligne supérieure par la propriété de George Lynch.

32. UN MORCEAU DE TERRE situé en plantation sucrière, situé dans la paroisse Jefferson, en face de la ville de Jefferson, sur la rive droite du fleuve Mississippi, ayant 11 arpents de face au fleuve, sur une profondeur de 80 arpents, borné au dessus par la propriété de P. J. Fazende, et au dessous par la propriété de feu W. C. Micou; ensemble toutes les batisses et améliorations, machines, instruments aratoires, animaux, etc, y appartenant.—Ensemble; les ESCLAVES suivants:

1 Joe,	âgé de 55		16 Celestine, âgée de 32		
2 Tom Gray,	do	40	17 Washington,	do	40
3 Bob,	do	30	18 Jim,	do	60
4 Nelson,	do	35	19 Billy,	do	70
5 John,	do	37	20 Harriet,	do	32
6 Lewis,	do	35	21 Betsy,	do	32
7 Clem,	do	60	22 Eliza,	do	40
8 Spencer,	do	55	23 Mary,	do	40
9 Tom Daniel,	do	34	24 Jane,	do	35
10 Tom Gordon,	do	50	25 et ses deux enfants,		
11 Little Lewis,	do	36	Enos, âgé de 1 ans, et		
12 George,	do	40	26 Emmanuel, 3 ans		
13 Isaac,	do	35	27 Thenis, mulatre âgée		
14 Andrew,	do	37	de 10ans		
15 Albert,	do	40	28 Thomas âgé 14 ans		

Les batisses sur la plantation comprennent: une maison confortable à deux étages, une maison basse en bois, avec cuisines et toutes les dépendances nécessaires, sucrerie en briques, avec un appareil complet de Rillieux, et un jeu de chaudières une machine à vapeur, etc, également: une excellente roue à des écluses avec une machine à vapeur qui y est attachée; il y a sur la plantation 10 mulets, 11 boeufs, 4 charrettes, et tous les instruments aratoires nécessaires. La plantation, les nègres etc., tels qu'ils sont décrits plus haut, seront vendus en bloc.

CONDITIONS DE LA VENTE, COMME SUIT: Pour les propriétés Nos un, deux, trois, quatre, huit, neuf, dix onze, douze, treize et quatorze: Un quart comptant, la balance à un et deux ans de crédit, en billets portant hypothèque sur les propriétés, avec intérêt à raison de 6 pour cent l'an à partir de la date de la vente.

Conditions pour la propriété No 5:—L'acquéreur assumera le paiement de trois billets de $216, 66 2/3 payables le 16 mars 1856, étant la balance due sur le coût de la dite propriété, et le reste payable comme suit: un quart comptant et la balance à un et deux ans de crédit, en billets portant hypothèque spéciale sur la dite propriété.

Conditions pour la propriété No 6.—L'acquéreur assumera le paiement de trois billets de $ 60 chacun, payables le 16 mars 1856, étant la balance due sur le coût de la dite propriété, et le reste comme suit: un quart comptant, la balance à un et deux ans de crédit, en billets portant 6 pour cent d'intérêt à partir du jour de la vente, et portant hypothèque spéciale sur la dite propriété.

Conditions de la vente pour tous les terrains et îlets dans la ville de Rickerville:—Un quart comptant, la balance à un et deux ans de crédit, en billets portant 6 pour cent d'intérêt à partir du jour de la vente, et portant hypothèque sur les propriétés.

Conditions de la vente pour les huit morceaux de terre situés dans la paroisse de Jefferson: les acquéreurs assumeront le paiement de la somme due à la Banque des Citoyens sur chaque propriété; pour le reste, un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit, en billets portant 6 pour cent d'intérêt par an, et hypothèque spéciale sur les propriétés.

Conditions pour les propriétés Nos 7 et 17.—Un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit, en billets portant hypothèque sur les propriétés avec intérêt à raison de 6 pour cent l'an, à partir du jour de la vente jusqu'à l'échéance. Le No 17 est sujet à une rente annuelle de $60.

Conditions pour les propriétés Nos 15 et 16.—Un cinquième comptant, un cinquième payable le 1er janvier 1856 et le reste payable le 1er janvier 1857, en billets portant hypothèque sur les propriétés et intérêt à raison de huit pour cent l'an, à partir de l'échéance jusqu'à parfait paiement.

Conditions—Pour la plantation, les esclaves, les animaux, les batisses et améliorations, les instruments aratoires, etc., avec 169 actions de l'Association des Consolidés—l'acquéreur assumera le paiement d'un emprunt de $42,112 20 fait à la dite Association Consolidée, payable par versements annuels de $1,211 [illegible]; et le reste de la propriété payable [illegible]

[illegible]

Les actes de vente par devant H. B. Cenas, notaire public, aux frais des acquéreurs.

21avril—27, 30, 4, 7 10, 14 17, 21, 23 24

MODES & NOUVEAUTES

Mme POYARD,

AYANT de Paris a l'honneur de prévenir les dames [illegible]

[illegible]

A. POYARD, rue de Chartres, 157,

Encoignure Toulouse.

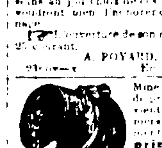

Mme FOURNIER a l'honneur de prévenir les Dames qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages son assortiment de marchandises de printemps et d'été consistant en: CHAPEAUX DE PAILLE, [illegible]

Lingeries, confections d'été, &c, &c.

Mme E. FOURNIER,

12mai Encoignure Canal et Baronne.

Ouverture des salons de modes,

Encoignure Bienville et Royale, au premier.

Mme P. ALBERT

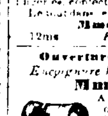

A l'honneur d'informer les Dames que, par les derniers arrivages de France, elle a reçu pour son magasin, un superbe assortiment de marchandises de printemps et d'été, consistant principalement en articles de modes, lingerie et nouveautés en général dont elle fera l'ouverture à dater du 17 du courant. 15mars

Mme ROBERT,

No 158, rue Royale, encoignure Toulouse,

A l'honneur de prévenir les Dames qu'elle a reçu ses modes et marchandises de printemps. L'assortiment consiste principalement en chapeaux de paille, crêpe, dentelles, &c. &c. capotes de dentelles, crêpe, &c. mantelets, voiles de dentelle noire, voiles de blonde, gants et mitaines de fil de soie, fleurs, rubans, &c. Tous ces articles sont de premier choix et dans le dernier genre. 30mars—1m

123, rue Royale.

MADAME CAUCHE

A l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir par le navire Mulhouse, du Havre, un assortiment de marchandises d'automne et d'hiver, telles que chapeaux et capotes pour dames, coiffures, rubans, manteaux et mantelets, lingerie, &c.

Mme CAUCHE.

7nov 123, rue Royale

Mme COLIN,

Rue Royale, encoignure St-Philippe.

Mme COLIN, qui a toujours satisfait le goût et les désirs des dames de la Nouvelle Orléans par la distinction et le bon choix de ses fournitures, telles que chapeaux, mantelets, lingeries, rubans, etc., a l'honneur de les prévenir qu'elle vient de recevoir de France un magnifique assortiment de marchandises nouvelles, et qu'elle a composé son atelier d'ouvrières choisies parmi les plus habiles de Paris.

17 nov

Mme DURAND,

RUE ROYALE, No 187,

ENTRE TOULOUSE ET ST PIERRE

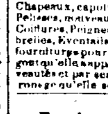

A l'honneur d'informer les Dames de la ville et de la campagne qu'elle a reçu par les navires Sumner, Belle Assise, Globe et Sea Queen, un assortiment complet de Variétés et de

Modes et Nouveautés

provenant des meilleures maisons de Paris:

Chapeaux, capotes de soie et velours, Manteaux et Pelisses, nouveau genre, Voiles dentelle, Broderies, Coiffures, Peignes en écaille, à l'impératrice et Ombrelles, Eventails, Rubans, Fleurs, nouveaux genres, fournitures pour modes. Mme Durand, par le bon goût qu'elle apportera au choix de ces modes et nouveautés et par ses prix modérés espère mériter le patronage qu'elle sollicite. 24 nov

B. DURAND,

Encoignure Royale et St-Pierre,

VIENT de recevoir par les navires Sea Queen, Belle Assise et Globe, du Havre, les articles suivants qu'il offre en vente en gros et en détail, à des prix avantageux:

Un grand assortiment d'objets de cuisine tels que casseroles en cuivre et fer battu

Lampes modérateurs et verres à lampes,

Services en porcelaine pour thé, dessert, etc.

Soupières, beurriers et sucriers, etc. en porcelaine,

Cylindres pour pendules,

Verreries en tout genre et en cristal,

Chandeliers en cuivre et flambeaux plaqués,

Ferrerie, telles que pelles et pincettes, etc,

Couteaux pour table et cuisine, etc,

Tournebroches à mécanique, etc,

Cuillères plaquées en argent et en argent d'Allemagne.

Casseroles, etc.

3,000 gallons d'huile de Colza

Desappareils à eau de Seltz, petit et grand modèle

Poteries de Marseille. 24 nov

[illegible] payables le 1er mai 1856 et [illegible]

JUDICIAIRES

[illegible]

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No [illegible]—En vertu d'un ordre de vente rendu le 8 de mai 1855, et à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mercredi 23 de mai 1855, à 10 heures A. M. sur les lieux, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à l'adjudication de;

Les meubles, ustensiles, mobilier, &c. abandonnés par l'insolvable à ses créanciers, et contenus dans la maison qu'il occupait, située rue du Maine, près celle Johnson, dans le Deuxième District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Conditions, comptant au moment de l'adjudication.

MANDEVILLE MARIGNY,

11 mai—15 19 22 Shérif de la paroisse d'Orléans

D Beauvais vs ses créanciers.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT DE LA NOUVELLE-ORLEANS—No 8749—En vertu d'un ordre de vente rendu le 10 de mai 1855, et à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mercredi 23 de mai 1855, à 10 heures A. M., sur les lieux, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à l'adjudication de:

Le fonds du magasin situé rue de Chartres, no 58, entre les rues Bienville et de la Douane, dans le deuxième district de cette ville, consistant en marchandises sèches, soieries, fleurs artificielles, rubans, articles de modes et de fantaisie, &c.

Abandonnés par l'insolvable à ses créanciers.

Le tout suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

CONDITIONS:—Comptant au moment de l'adjudication.

MANDEVILLE MARIGNY,

11mai—11,15 18 22 Shérif de la paroisse d'Orléans

Jean Ulric Zeringue vs. Octavie Populus, épouse de Joseph Rousseau.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 7272—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai le jeudi, 24 de mai 1855, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Une PORTION DE TERRE faisant partie d'un terrain situé au faubourg Marigny, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet numéro vingt neuf, compris entre les rues Moreau, Urquhart, de l'Union et Bagatelle et désigné sous le numéro quatre, sur un plan particulier dressé par C. Giroux, architecte, le 16 de janvier 1820 et déposé pour recours, en l'étude de Amédée Ducatel, notaire public en cette ville, sous le numéro treize au livre de plans, No 4.

Ladite portion de terre mesure seize pieds trois pouces face à la rue Bagatelle, sur quatre vingt-dix-huit pieds de profondeur, entre lignes parallèles, du coté de la rue Moreau sur l'autre portion du dit terrain No quatre.

Ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui existent sur le dit terrain, consistant en une maison basse en bois, couverte en bardeaux, ayant deux chambres avec foyers, avec galerie derrière.—Une cuisine basse en bois, couverte en bardeaux, ayant une seule chambre, une cuve, lieux d'aisance, etc.

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

MANDEVILLE MARIGNY,

23av—3,12,23 Shérif de la paroisse d'Orléans

Martin Boyo vs. Marie Joseph Foucher, épouse de Désiré Bernard.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 8650—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le vendredi, 25 de mai 1855, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Un terrain situé au faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues des Ursulines, St Philippe, Claiborne et Robertson, mesurant 33 pieds 3 pouces face à la dite rue des Ursulines et courant obliquement dans la profondeur vers la rue Claiborne, de manière que la ligne de profondeur vers cette rue la touche à la distance de 95 pieds, de là courant face à la dite rue, mesure 7 pieds jusqu'à ce qu'elle touche la ligne du fond, laquelle n'a que 31 pieds de largeur perpendiculaire à la dite rue Claiborne et l'autre ligne courant en profondeur parallèle à la première ligne de 95 pieds, mesure 104 pieds jusqu'à ce qu'elle rencontre le point d'intersection de la ligne du fond (ainsi que le tout appert du croquis annexé à un acte, date du 25 juin 1848, au rapport de C. V. Foulon, ci-devant notaire public en cette ville.)

Ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui existent sur le dit terrain, consistant en une maison basse, briquetée entre poteaux, couverte en bardeaux, ayant 4 chambres, 2 cabinets et galerie derrière, 2 cuves, puits, &c.—Une cuisine haute couverte en ardoises, ayant 4 chambres, dont deux avec foyers, 2 au rez de chaussée et deux au premier.

Une cuisine basse haute en bois, couverte en bardeaux, ayant 4 chambres dont 2 avec foyers, 2 au rez de chaussée et 2 au premier.

Le tout divisé en deux locations et saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication. MANDEVILLE MARIGNY, Shérif

21avril—4,11,24 de la paroisse d'Orléans

P. E. Wiltz vs dame Young D. Allen.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No 27 9—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le mercredi, 30 de mai 1855, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, et St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Un terrain situé dans l'îlet borné par les rues Jackson, Prieur, Roman et Canal, dans le Premier District de cette ville, mesurant vingt-six, 26 pieds face à la rue Jackson, sur cent neuf pieds de profondeur, et trois pouces, entre lignes parallèles, mesure anglaise, et désigné sous le numéro vingt huit sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, le 18 mai 1841, et déposé en l'étude de David L. McCay, ci-devant notaire public en cette ville.

Ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui existent sur ledit terrain, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant. Les batisses et améliorations existant sur le terrain ci-dessus sont une maison basse en bois couverte en bardeaux, ayant deux chambres, [illegible] foyers, deux cabinets au rez de chaussée, une cuisine haute en bois, couverte en ardoises, ayant trois chambres hangard en bois, cour, jardin devant, &c.

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—[illegible]

MANDEVILLE MARIGNY, Shérif

[illegible] de la paroisse d'Orléans

Augustin Devron vs. ses créanciers.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans—No [illegible]—En vertu d'un ordre [illegible] à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai le [illegible] juin 1855 à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à l'adjudication de:

1o. Un terrain situé dans le Deuxième District [illegible]

[illegible]

Ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui existent sur le dit terrain [illegible]

2o.—Huit terrains avec les améliorations situés au faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, désignés sous les numéros Un, Huit, Neuf, Dix, Onze, Douze, Treize, et Quatorze [illegible]

Les Nos Onze, Douze, Treize, Quatorze et Quinze [illegible]

3o.—Quatre terrains avec les améliorations qui s'y trouvent, situés au Bayou St Jean [illegible]

4.—Deux terrains nus situés au faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues de l'Hôpital, Johnson, des Ursulines et Prieur, désignés sous les numéros Quatre et Cinq, suivant plan dressé par E. Surgi, le 25 de janvier 1849 et déposé en l'étude d'Amédée Ducatel, notaire public en cette ville, sous le No 33 au livre 3 des plans.

Les dits terrains ayant, mesure américaine, chacun 30 pieds de face à la rue des Ursulines, sur 131 pieds 2 pouces 1 ligne de profondeur, entre lignes parallèles. Le No Quatre formant l'angle des rues des Ursulines et Johnson.

5o.—Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, rue Condé, entre celles St-Philippe et Dumaine, ayant mesure américaine, 30 pieds 9 pouces face à la rue Condé, sur 128 pieds de profondeur, suivant plan dressé par J. Communy, voyer de l'ancienne municipalité No 1, le 26 de mars 1841 et déposé en l'étude de Philippe Lacoste, notaire public en cette ville.

Ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui existent sur le dit terrain, consistant en une grande maison basse, no 67, ayant les murs du côté en briques et le reste briqueté entre poteaux. La dite maison contient six chambres, deux cabinets, galerie, grande porte cochère, &c., un grand magasin en briques, à deux étages, cuisine en briques à deux étages, contenant dix pièces, latrines, cuisine, hydrant, cour carrelée, &c., &c.

6o.—Un terrain situé au faubourg Tremé dans le Deuxième District de cette ville, désigné sous le numéro vingt et un de l'îlet no seize, compris entre les rues Dumaine, Johnson, St Philippe et Galvez, suivant plan dressé par C. Giroux et A. Castaing, architectes, le 15 de décembre 1850 et déposé en l'étude de A. Mazureau, notaire public en cette ville, sous le no 5.

Le dit terrain étant de forme irrégulière et ayant mesure américaine, 39 pieds 2 pouces 5 lignes face à la rue Dumaine, 170 pieds de profondeur sur la ligne du côté de la rue Galvez, 129 pieds 1 pouce 4 lignes de profondeur, sur la ligne du côté de la rue Johnson et 99 pieds 3 pouces 4 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui existent sur le dit terrain, consistant en une maison haute en bois, couverte en ardoise, ayant quatre chambres au rez de chaussée et quatre au premier, toutes avec foyers; une cuisine haute en bois, couverte en ardoises ayant deux chambres au rez de chaussée et deux au premier, avec foyers, cuve, lieux d'aisance, jardin, &c.

7o.—Un terrain nu, situé au faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, formant l'angle des rues Ursulines et Derbigny, désigné sous le no 9 de l'îlet D, ayant mesure française 40 pieds face à la rue des Ursulines sur 110 pieds de profondeur et face à la rue Derbigny. Borné d'un côté par le no huit et l'autre côté par le no dix, suivant plan dressé par Joseph Pilié, le 15 de mars 1832 et déposé en l'étude de Louis T. Caire, alors notaire en cette ville.

8o.—La moitié indivise de treize terrains nus situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Dorgenois, Lapeyrouse, Onzaga et Broad (ou Grande Rue) désignés sous les numéros 7, 8, 9, 10, 16, 17, 24, 25, 26, 27, 34, 35 et 36 de l'îlet numéro 21 d'après un plan de L. Surgi, architecte, en date du 22 aout 1836, déposé en l'étude de T. Seghers, ci-devant notaire public en cette ville. Les numéros 7, 8, 9 et 10 mesurent chacun 31 pieds 7 pouces 5 lignes face à la rue Broad, sur une profondeur de 128 pieds 11 pouces 2 lignes. (Le no 10 faisant encoignure à la rue Onzaga.) Les nos. 16, 17, 24 et 25 mesurent chacun 30 pieds face à la rue Onzaga, sur 125 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur; (le no 25 faisant encoignure à la rue Dorgenoy). Les nos 26 et 27 mesurent chacun 31 pieds 1 1/2 ligne face à la rue Dorgenoy sur 105 pieds de profondeur. Et les numéros 34, 35 et 36 mesurent chacun 30 pieds face à la rue Lapeyrouse sur 125 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur; (le no 36 faisant encoignure à la rue Dorgenoy.)

Le tout entre lignes parallèles ensemble avec la moitié indivise de toutes les dépendances et appartenances de tous les susdits terrains.

9o.—Huit terrains nus situés à Carrollton, paroisse de Jefferson, désignés sous les numéros 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28 dans l'îlet no 28 compris entre les rues Colapissa, Cecile, Treizième et Highland. Le no 21 forme l'angle des rues Highland et Treizième et mesure 30 pieds 6 pouces face à la rue Treizième sur une profondeur de 128 pieds et face à la rue Highland.

Et le no 28 de forme irrégulière et situé à l'angle des rues Treizième et Cecile, mesure 128 pieds 8 pouces de profondeur et face à la rue Cecile. Et les nos 22, 23, 24, 25, 26 et 27 mesurent chacun 30 pieds 6 pouces face à rue Treizième sur 122 pieds de profondeur, conformément au plan, dressé par L. Bringier, voyer, le 24 de mai 1836, et annexé à un acte au rapport de T Seghers, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 7 juin 1836

10—La négresse nommée ROSANNA, âgée d'environ 50 ans.

Le tout abandonné par l'insolvable à ses créanciers.

Conditions, comptant, au moment de l'adjudication. MANDEVILLE MARIGNY, shérif

3mai—12,22,2jn de la paroisse d'Orléans

Vin rouge—Vin rouge.

ATTENDU incessamment par les navires Rose Standish et Sylphide: 134 barriques vin rouge de Bordeaux, à vendre par

BOYER FRERES, V. BENQUET & Co, encoignure Moreau et Mandeville,

5 fév Troisième District

VENTES A L'ENCAN

Vente de Marchandises sèches.

PAR BLACHE & LEAUMONT.

MERCREDI, 23 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin, à l'encan, rue de Chartres No 77:

Un assortiment de marchandises sèches, telles que: Toiles d'Irlande, bas et chaussettes écrus, cotons blancs, brins blancs et écrus, mousselines blanches, unies et à carreaux, mouchoirs de batiste, mouchoirs en couleur, serviettes en ouvré, gingas, mérinos noir, cotonnade Kipkin, services de table, cubrellar, parapluies, &c. 22 mai

Cigares pour fumer.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

MERCREDI, 23 mai 1855 à 10 1/2 heures A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin No 47 rue des Magasins, pour compte de qui il appartiendra, 2 caisses capsules fulminantes, cartouches fendues G. D.

2 caisses do do do F. J.

Avariés à bord de la barque Rose Standish, venant de Bordeaux.

Conditions—Comptant. 22mai

500 000 véritables Cigares de la Havane.

PAR MORPHY & NEVIUS.

IL sera vendu à l'encan mercredi, 30 mai, à 11 heures, au magasin des importateurs, MM. Laborde et Xiques, no 37, rue de la Commune:

500 000 véritables cigares de la Havane, importés et vendus, par ordre, pour cl ore des factures. Il y a un assortiment de dimensions et de qualités des meilleures marques.

Les catalogues seront prêts deux jours avant la vente.

Les conditions seront libérales, d'après les catalogues. 18mai

Meubles—Pour cause de départ.

PAR N. VIGNIE, encanteur, VENDREDI, 25 mai 1855, à 11 heures, A. M. il sera vendu au no 154, rue de la Douane, entre les rues Dauphine et Bourgogne, un mobilier consistant en sophas, chaises, tables, berceuses, armoires, lits, glaces, lavabos toilettes, ornements de cheminée, rideaux, tapis, nattes, &c. Conditions—Comptant. 22mai

Vente péremptoire et à longs termes d'excellents marchands de légumes, jardiniers et nègres de champ.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI, 26 mai, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis:

AUGUSTIN, âgé d'environ 40 ans, excellent nègre de champ et marchand de légumes.

HENRY, nègre âgé de 45 ans, bon jardinier et bon valet.

EDMOND, nègre de champ et palefrenier, âgé de 40 ans

ANDREW, nègre de champ, marchand de légumes, bon à tout, âgé de 30 ans.

Les dits nègres sont garantis des vices et maladies prévus par les lois.

Conditions—Un crédit [illegible] billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur les dits nègres.

Actes de vente par devant T. Guyol, notaire public. 22mai

Magnifique résidence de famille, dans la rue du Canal.

PAR J. A. BEARD & MAY,

J. A. BEARD, encanteur,

IL sera vendu à l'encan, Samedi 2 juin 1855, à midi, à l'Arcade de Banks, la belle propriété de valeur suivante:

La maison élégante et bien batie, ancienne résidence de M. R. W. Montgomery, située au coin des rues Canal et Bourgogne. Les dimensions de la propriété sont comme suit: 63 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue du Canal, sur une profondeur de 112 pieds, à la rue Bourgogne, de 112 pieds, formant l'encoignure des dites rues. Les améliorations sont [illegible]

[illegible]

La mise à prix [illegible] jusqu'au 31 juillet prochain, à $ 75 par mois.

Conditions de la vente—Un quart comptant, la balance à 1 et 2 années de crédit, en billets portant hypothèque spéciale sur la propriété, avec intérêt à raison de 6 pour cent l'an, à partir du jour de la vente et, dans le cas de non paiement à l'échéance, intérêt à raison de 8 pour cent l'an, jusqu'à parfait paiement.—Les 12 lites seront assurées aux frais des acquéreurs et la police d'assurance restera entre les mains du vendeur.

L'acte de vente par devant Théo. Guyol, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 12 mai

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de veuve E. [illegible]

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que ce peut concerner, d'avoir à faire, dans dix jours à dater de la présente publication, valoir les raisons, s'il y en a, pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la susdite succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds entre les mains distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

CHARLES E. FORTIER,

2 mai—3ml0 Député Greffier

Succession de R. W. Pettus.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que ce peut concerner, d'avoir à faire, dans dix jours à dater de la présente publication, valoir les raisons, s'il y en a, pour lesquelles le compte présenté par le curateur de la dite succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds entre ses mains distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

CHARLES E. FORTIER,

2 mai—22 [illegible] Député Greffier

Succession de [illegible]

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que ce peut concerner, d'avoir à faire dans dix jours à dater de la présente publication, valoir les raisons pour lesquelles le compte présenté par Pierre Dacouge, administrateur de ladite succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

CHARLES E. FORTIER,

2 mai—23 26 31 député greffier

EAUX DE VIE—A vendre [illegible]:
10 1/4 & 1/8 Cerani Jas Morie, 4me preuve
10 1/4 & 1/8 do Augustin do
10 1/4 & 1/8 do Cazany 4me preuve,
19 1/4 & 1/8 United Proprietors, do do
Aussi: 50 caisses vin de 16 aux,
100 barils whiskey Monongahela & Bourbon Whiskey,
40,000 Cigares Regalias assorties
20 barils tabac à mâcher de G. W. Gill, de Baltimore.

500 1/4 & 1/8 [illegible]
20 do do 100 livres chaque,
20 1/2 tambours do do
Un complet assortiment de [illegible]

J J ADAMS,

23mars 93, Vieille Levée

MARBRES—MARBRE BLANC D'ITALIE—4000 pieds marbre blanc d'Italie, à 4 lb. kg [illegible] pianoles, marbre à chapeau et dalles à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co,

[illegible]

S. DE VISSER & Co.,

Importateurs de

SUCRE DE LA HAVANE,

Cigares, Café, &c.

Ont transporté leurs bureaux No 74, rue des Magasins.

LE soussigné achète les reçus de taxes de chemin de fer. GEO GOTTSCHALK

7 déc No 95, rue de la Commune

CHARLES BYRNE,

Manufacturier d'objets en cuivre, tole et ferblanc,

ET MARCHAND DE

POELES, GRATES, BARRES DE GRATES, &c.,

46 rue Tchoupitoulas, 46,

constamment en main un assortiment complet Ferblanterie et d'articles en cuivre, poeles, tuyaux de poeles, &c.

Et on exécutera au plus court délai à des prix raisonnables.

Le plus grand soin sera donné aux ordres qui parviendront de la ville ou de la campagne.

21 déc—1an

12 [illegible] à vendre à des prix pour clore une consignation.

J. N. CURIEN,

23 av 23 [illegible]

63, Rue Royale, Encoignure Bienville.

Changement de domicile.

JULES BOISSE

AYANT transporté son établissement de la rue de Chartres, entre St Pierre et Jefferson, à l'encoignure Bienville et Royale, saisit cette occasion pour remercier sa clientèle et le public du patronage qu'ils lui ont accordé jusqu'à ce jour, dont il espère, par ses efforts, mériter la continuation, qu'il sollicite respectueusement.

Son nouveau magasin sera toujours des mieux assorti; il vient de recevoir par les navires Mulhouse, Asnard, Carack, un assortiment complet de parfumeries des meilleures maisons de Paris, tel es que Lubin, Piraud, Guerlain, Monpelas, etc, ainsi qu'une grande variété d'objets de fantaisie, cravates, cols gants Jouvin, bretelles, chemises fines, cannes, parapluies, &c. &c. La modicité de ses prix ne laissera rien à désirer.

Il continuera la fabrication des perruques, toupets, bandeaux, frisettes, nattes, &c., et donnera lui-même des leçons de coiffure de dames.

Son salon pour la coupe des cheveux et la coiffure des messieurs est vaste et élégamment décoré. Les personnes qui le fréquenteront y recevront les soins les plus attentifs.

JULES BOISSE

M. L. F. FAZENDE a étant retiré de la maison White, Fazende & Co, nous avons ce jour formé une nouvelle société sous le titre de White & Dupeire. Nous continuons toujours le même genre d'affaires et sollicitons le patronage de tous ceux qui voudront nous favoriser de leurs ordres

P. A. WHITE,

Et. L. DUPEIRE.

J. B. DUPEIRE, Associé commanditaire

15mars

VIN ROUGE—40 barriques vin rouge Montferrand 8 barriques vin rouge Reton No 1.
16 do do do No 2,
417 caisses vin rouge St-Julien, 12 bouteilles,

En débarquement du navire Otomoco, de Bordeaux, à vendre par EUG ROCHEREAU & Co,

18mai 17 et 19 rue St Louis

EAU DE VIE—50 1/4 Pu Gouara & Co, cognac 1re preuve, en débarquement du navire Otomoco de Bordeaux, à vendre par

EUG. ROCHEREAU & Co.

18 mai 17 et 19, rue St Louis

SARDINES à l'huile—4000 demi boites sardines à l'huile de Nantes et Larochelle, en caisses de 50 et 100 demi boites, à vendre par

EUG ROCHEREAU & Co.

18mai 17 et 19, rue St Louis

CHAMPAGNE—20 paniers champagne "A. G. Beau," 12 bouteilles à vendre par

EUG ROCHEREAU & Co.

18mai 17 et 19 rue St Louis

EN débarquement du navire Otomoco, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
70 barriques vin rouge S. Julien Médoc,
10 do vin blanc Haut Sauterne,
10 do do do
45 barils do do
600 caisses de 12 bouteilles chaque, vin rouge.

X LAMBERT, 64, rue des Magasins

18mai

EN débarquement du navire Otomoco, et à vendre par le soussigné: 150 caisses cerises à l'eau de vie; 57 caisses de 100 demi boites sardines marque Bigot; 30 do de 2 0 quarts do do.

JOSEPH LANATA,

18mai 11 rue Jefferson et 12 rue Toulouse

EN débarquement du navire Otomoco, de Bordeaux, et à vendre par JOSEPH LANATA, no 11 rue Jefferson et 12 rue Toulouse:
60 barriques vin rouge ordinaire;
40 do do vieux Margaux Médoc;
30 do vin blanc du Haut Sauterne;
30 demi do do do do do
600 caisses vin rouge;
300 do do blanc. 18mai

Bottes, Souliers et Brodequins.

ACTUELLEMENT en magasin, un complet assortiment de marchandises de printemps, très fashionables, pour hommes, dames et enfants, ainsi qu'un très fort stock d'articles manufacturés expressément pour le Sud, à vendre par G W DUNBAR,

31mai—vkc mp No 5, rue des Magasins

Marchandises sèches! Marchandises

A. PEPIN & Co,

Successeurs de J. N. ROBERT & Co,

Magasin Rouge, entre les deux marchés, le plus près de la halle aux viandes.

NOUS avons reçu par les derniers arrivages de New York et de l'Europe, un fort assortiment de marchandises que nous prions nos amis et le public de venir examiner avant de faire leurs achats ailleurs. Notre stock comprend:

Robes à volants,
Barèges, jaconats,
Mousseline unie et brodée,
Linons imprimés, broderies,
Linge damassé de table, nappes,
Toile d'Irlande, mouchoirs de batiste,
Mousselines à carreaux et à raies,
Soie noire et de couleur,
Mantilles soie, parasols et parapluies,
Toile du Nord, gingas, &c,
Mousseline damassée, bobinet blanc,
Toile à draps, cotons à draps,
Gants et mitaines noirs et de soie,
Mérinos français noir, alpacas.

Marchandises de plantation:

Coton Osnaburg [illegible] et croisé,
Denims, cotonnades, Colètes toile,
Habillements, chapeaux de paille, bottes souliers.

Nous avons constamment en magasin une grande quantité de toile à voiles et de coton croisé épais.

11 avril

VENTES A LENCAN

Meubles! Meubles!

PAR J. EUGENE TO GNE

JEUDI 24 courant, à 10 heures et demie, il sera vendu au coin de la rue Conti et Passage de la Bourse:

Lits, tables, sofas, sideboards, chaises en acajou et en noyer, glaces, pendules, ornements de cheminée, &c.

Conditions—comptant 22 mai

Succession de Charles Millard, décédé.

PAR R. B. SYKES, encanteur.

LUNDI, 4 juin à midi, il sera vendu à l'Arcade de Banks, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans portant la date du 19 mai 1855, les actions ou valeurs appartenant à la succession de Charles Millard, décédé, savoir:

1 action de la Banque des Citoyens,
2 do de la Banque de la Louisiane,
1 do de la Banque de l'Etat de la Louisiane,
1 do de la Banque de l'Union,
1 do de la Compagnie du Canal de Barataria et Lafourche;
6 do de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle Orléans, de Jackson et du Nord,
4 do de la Compagnie du Chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Conditions—Comptant. 23mai—21,24 29,2 4jn

Grand et beau jardin avec arbres fruitiers les plus rares, maisons, constructions, &c. &c.

PAR N. VIGNIE, encanteur,

SAMEDI, 26 mai 1855, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis:

Une grande jardin de l'ort borné par les rues Moreau, Casacalvo, Lesseps et Poeyfarre, cultivé en jardin [illegible]

Ensemble deux maisons de quatre chambres, deux cuisines, et plusieurs autres constructions, hangards &c, avec un très grand et beau jardin sans cocos, très élevé et contenant une belle collection de très fruitiers et plantes des meilleures qualités. Pour plus de détails, s'adresser au bureau du vendeur.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 12 et 18 mois de crédit.

Le plan de ladite propriété est exposé à la Bourse St Louis 21 mai

Domestiques créoles de valeur—Succession de feu J. Rochon.

PAR J. A. BEARD & MAY,

J A. BEARD encanteur

IL sera vendu à l'encan, à la Rotonde de la Bourse St-Louis, dans la rue St-Louis, à la Nouvelle-Orléans, mardi 12 juin 1855, à midi, en vertu d'un ordre de l'honorable J. B. Robertson, juge de la première cour de district de la Nouvelle Orléans, portant la date du 5 mai 1855, les esclaves et effets décrits appartenant à la succession de feu Rochon, décédé, savoir:

1o—VIGILE, mulâtre âgé d'environ 30 ans, bon domestique, bon charretier et cocher, bon à tout dans une maison et sans défaut.

2o—MARGARET, dite Toinon, mulâtresse, âgée d'environ 40 ans, bonne cuisinière française.

3o—ALBERT, mulâtre âgé de 17 ans, bon domestique.

4o—SYLVESTER, mulâtre, âgé de 17 ans, bon domestique.

5o—FRANÇOIS, dit Frank, garçon âgé de 12 ans, son cadet.

Conditions de la vente—Un tiers comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque sur les esclaves. Les esclaves portant intérêt à raison de 8 pour cent, à partir du jour de la vente et, dans le cas de non paiement à l'échéance intérêt à raison de 8 pour cent, jusqu'à parfait paiement. Les esclaves seront garantis, et le procès verbal de la convention des vendeurs.

Les actes de vente par devant A. Dreyfous, notaire public aux frais des acquéreurs.

BUREAU DE L'EXECUTIF,

Baton Rouge, 25 avril 1855.

ATTENDU qu'une demande a été adressée au [illegible] par BERNARD TURPIN, résidant de la paroisse d'Orléans, pour [illegible] de la vente [illegible] de la partie [illegible] par ledit Bernard Turpin comme principal, le 29 septembre 1852, et par les personnes suivantes comme cautions, savoir: A. Carrière, Francisco, L. A. G. Leon, [illegible] et Joseph M. Lapeyre, comme [illegible]

[illegible]

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat à Baton Rouge, ce 25 avril A. D. 1855 et la soixante dix-neuvième année de l'indépendance des Etats Unis d'Amérique.

Par le Gouverneur: P. O. HEBERT,

ANDREW S. HERRON, Secrétaire d'Etat

24 avril—30

EAU DE VIE—
1/8 Jean Louis très supérieur 178
[illegible] do vieux Cognac, [illegible]
5/4 do A. de Mondore,
4/4 J. Lavoie,
1/4 Buckeye supérieur,
2/4 et 1/3 Durand, 1/4 et 1/2

[illegible]

Vins rouges de Port à [illegible] Vine
[illegible]
10 do Chateau Margaux
[illegible]
Sous l'ombre des caves
A vendre par J & J TARDOS,

[illegible]

EN MAGASIN ET A VENDRE PAR

Valls & Sambola,

[illegible]

180 CAISSES St. Rit. de la Havane, [illegible]

[illegible]

AUX PLANTEURS ET TONNELIERS.

BARILS POUR MELASSE.

[illegible]

CAMPBELL & ROCKAFELL

[illegible]

POMMES DE TERRE [illegible]

[illegible]

J. B. [illegible] & Co,

[illegible] N [illegible] la Commune

[illegible] MORENO FRERES,

10 [illegible] TH. BAILLY BLANCHARD & CO,

[illegible] 25, Vieille Levée

10 [illegible] TH. BAILLY BLANCHARD & Co.

[illegible]

[illegible] J B PREAU & Co,

1sv 31 et 33 rue Gravier

PHOTOGRAPHIE

REÇU par le navire Lexington, du Havre, à la pharmacie de A. SCHWABE, 40, rue Condé

Produits chimiques pour photographie,
do do pour galvanoplastie,
do do pour daguerréotype,
do do pour pharmacies.

Pour plus de détails, voir l'annonce anglaise.

Chapeaux de paille et de Livourne

REÇU tout dernièrement, par le navire Cornelia, 50 caisses chapeaux de paille des assortiments. A vendre à bon marché par

FROST & CO,

1av No 10 rue des Magasins

LES soussignés ont reçu par les derniers arrivages de France, d'Angleterre et du Nord, un très bel assortiment de marchandises de saison, se composant en partie des articles suivants

Cotons blancs et écrus, des toiles, jaconats et orgas
Indiennes françaises, anglaises et américaines,
Cachemire et mousselines imprimées,
Robes Chaily a bayadères,
Robes barèges ameublement,
Mérinos français anglais et unisse,
Cachemire d'Ecosse 5/4, noir et couleur,
Mérinos écossais 5/4,
Tartanes carreaux
Mousseline laine noire et couleur, 2/3 et
Damas soie pour robes. Moire noire,
Taffetas, Gros de Naples et Poult de soie
Cols brodés en mousse et jaconat,
Manches
Jupons brodés, docordonnets festonnés
Bandes brodées en mousse et jaconat,
Velours en couleur et noir.
Draps légers pour manteaux de dames,
Do de toutes nuances pour habits,
Casimirs noirs et fantaisie,
Cotonnades pour pantalons,
Devants de chemises en toile,
Etoffes à meubles de tous les genres,
Gilets mérinos pour homme et garçon,
Do do pour dame et Brette,
Corsets patentés,
Pitre en boîte blanc et écru pour jupons,
Caleçons mérinos pour dame et homme,
Mouchoirs batiste brodés à ourlet et autre
Nappes damassées,
Do altéreau couleurs,
Serviettes damassées et autres,
Toiles d'Irlande, de toutes les qualités,
Tapis de table,
Baize imprimée 12/4,
Ruge, devants de cheminée,
Paillassons en pitre,
Casquettes en drap, pour enfant,
Parapluies français,
Parasols et Ombrelles.

RILLIEUX & REGGIO

28, rue Bourbon

Compagnie d'Assurance mutuelle des Negocians

Bureau: No 103, rue du Canal.

DIRECTEURS:

Wm Vogel,	P. Poutz,
Logan McKnight,	M. Cuddy,
G. Miltenberger,	J. A. Braud,
B. O. Vignaud,	P. Maspero,
B. F. Voorhies,	O. Gaillard,
John Pemberton.	

CETTE Compagnie qui a été organisée sur le principe d'assurance mutuelle, sera prête, le 1er juin prochain à émettre des polices d'assurance contre les risques de la mer, des fleuves et de l'incendie.

Bureau de la Compagnie d'Assurance mutuelle des Negocians.

Nlle-Orléans, 18 mai 1854

A une assemblée des Directeurs de cette Compagnie, M. John Pemberton a été élu président.

M. A. Schreiber secrétaire 19 mai

B. PREAU. A. COUTURIE. TH. CAPITAINE

J. B. PREAU & Co.,

Négociants Commissionnaires,

No 33 rue Gravier.

NOUVELLE-ORLEANS

MAILLOT & SON,

No 134, rue des Magasins,

ONT à vendre en magasin à des prix les plus raisonnables,

250 barils brandy du pays
115 do genièvre do,
100 do rhum do.

Les marchandises ci-dessus dont les marques sont pas contrefaites, sont toujours garanties.

MAILLOT & SON,

Successeurs de WEHNER & MAILLOT

2 nov 134, rue des Magasins

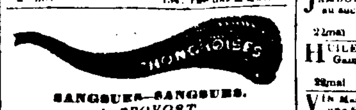

SANGSUES—SANGSUES.

L. PROVOST

SUCCESSEUR DE M. RUSCONI.

rue Bourbon 175, entre Toulouse et St-Pierre

28000 SANGSUES Hongroises et Suédoises récemment arrivées et à vendre en gros et en détail, au grand dépôt rue Bourbon, entre Toulouse et St Pierre —1an

SEWELL T. TAYLOR,

15, Rue Royale,

Importateur de Vins, Liqueurs, &c.

Vente en Gros et en Détail.

Voir l'annonce publiée dans une autre colonne

1déc

VENTES A LENCAN

[illegible]

Succession de feu Chs Lamarque Sr.

[illegible]

PAR N. VIGNIE, encanteur

EN vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans, il sera vendu [illegible]

[illegible]

PAR N. VIGNIE, encanteur

[illegible]

PAR J. A. BEARD & MAY.

[illegible]

PAR N. VIGNIE, encanteur

[illegible]

Vente par le shérif d'une habitation établie en sucrerie.

[illegible]

Propriété rue Annette

[illegible]

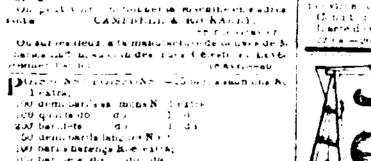

[illegible] Dearborn [illegible]

Les Balances patentées, à plateforme de Fairbank [illegible]

[illegible]

P. A. LETOURNEUR,

Successeur de L. F. Delamare

No 85, rue de la Douane.

[illegible]

P. A. LETOURNEUR [illegible]

[illegible]

POMMES [illegible]

[illegible]

Marchandises de printemps

L[illegible]

[illegible]

A VENDRE—[illegible]

HUILE de [illegible] D. C. FOWLER

NOIX D'IVOIRE [illegible]

FARINE [illegible] JOS. THEAUD [illegible]

WHISKEY [illegible] JOSEPH LANDIS & Co.

CHANDELLES [illegible] JOSEPH LANDIS & Co.

AMIDON—700 caisses amidon [illegible] JOSEPH LANDIS & Co.

ALCOOL—20 barils, 92 degrés, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co.

JAMBONS—200 tierç ns jambons de choix passés au sucre, pour les familles, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co.

22mai 33, rue Tchoupitoulas

HUILE DE GRAISSE—150 barils [illegible] Gamble, Tobin & Bogan, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co.

22mai 33, rue Tchoupitoulas

VIN Malaga—30 [illegible] à vendre par F. J. HART & Co.

1mai 77 et 79 rue [illegible]

VIN rouge en caisses—[illegible] capsules et étiquettes, en débarquement du navire Otomoco, venant de Bordeaux, et à vendre par R CAHUZAC & Co,

18 mai 30, Vieille Levée

A VENDRE en débarquement du navire Rose Standish, venant de Bordeaux, par les soussignés:

80 barriques vin rouge bon ordinaire pour famille.

BOYER FRERES, V. BENQUET & Co,

Encoignure Moreau et Mandeville,

9av Troisième district